

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2016

---

STATUT DE PARIS ET AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN - (N° 4350)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par

Mme Kosciusko-Morizet, M. Fillon, M. Goasguen, M. Goujon, M. Lamour, M. Lellouche et  
M. Debré

-----

### ARTICLE 19

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la suppression de l'article 17.